

FORMATION •

CERTIBIOCIDÉ



Contenu de la formation

THÉORIE

- Introduction Certibiocide
- Cadre réglementaire
- Les microorganismes et les désinfectants
- Prévention des risques pour la santé humaine
- Prévention des risques pour l'environnement

Modalités et moyens pédagogiques

- Mise en situation réelle dans l'établissement ou entreprise sur des installations ou équipements types.

Méthodes : expositive pour les apports ; interrogative au regard des questionnements que le formateur propose aux apprenants, les échanges de vécu ; active par de la mise en situation

Validation

Test QCM validé par le ministère en charge de l'environnement ;
Attestation de formation ;
Livret de formation « Produits désinfectants » remis aux stagiaires ;
Les certificats CERTIBIOCIDES DESINFECTANTS sont délivrés via le site CERTIBIOCIDÉ.



Public et pré-requis •

- Être décideur, acquéreur, distributeur de produits désinfectants (TP2, TP3 et TP4), dans le cadre de son activité professionnelle.
- Salarié en CDD, CDI
- Demandeur d'emploi
- A titre privé individuel

Objectifs •

- Connaître la réglementation sur les produits désinfectants ;
- Connaître les risques pour la santé et l'environnement liés à l'utilisation des produits désinfectants ;
- Contribuer à limiter le recours aux produits désinfectants en utilisant des alternatives non chimiques ;
- Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets liés à l'utilisation des produits désinfectants ;



Durée •

1 jour (7h)

Tarifs •

INTER
300€ /stagiaire

INTRA
A partir de 1500€



Vendée Pro
compétences

Dans nos centres :

Chantonnay



En savoir plus
sur toutes
nos formations